ALAJI

UNCATEGORIZED

BILAN DE COMPÉTENCES

RÉSULTATS DE NOS STAGIAIRES

Nombre de bilans réalisés année 2023 : 8

- Taux de retour d'enquêtes de satisfaction : 100 %
- Taux de satisfaction : 100%
- Nombre de bénéficiaires en début et en fin d'accompagnement : Début : 8 Fin : 8
- Taux de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois : 50 %
- Nature et nombre d'enquêtes-terrain réalisées par les bénéficiaires pour valider leur projet : 2 enquêtes formation et 5 enquêtes métier
- Taux et causes des abandons : aucun
- Taux d'interruption en cours de prestation : 0 %

PRE-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

(Article L6313-4 du cadre réglementaire et légal du Bilan de compétences).
Les bilans de compétences ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

(Article R6313-4 du cadre réglementaire et légal du Bilan de compétences).
La démarche comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire bilan. Le temps consacré à chaque phase est variable selon les actions conduites pour répondre aux besoins du bénéficiaire

- **Une phase préliminaire** qui a pour objet de confirmer l'engagement du bénéficiaire, d'analyser la demande et le besoin et de définir les modalités de déroulement du bilan et des méthodes et techniques mises en œuvre,
- **Une phase d'investigation** permettant au bénéficiaire d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels, d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales et de déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle,
- **Une phase de conclusion** qui par la voie d'entretiens personnalisés permet au bénéficiaire : de prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation, de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et le cas échéant, d'un projet de formation et de prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet.

DURÉE

Durée de maximum 24 heures réparties sur plusieurs rendez-vous individuels, toutes prestations comprises.
Les entretiens sont espacés en fonction du rythme et des impératifs du bénéficiaire.

METHODES MOBILISÉES

- Entretiens individuels de 3 heures
- Recherches documentaires
- Enquêtes métiers, auprès de professionnels et/ou organismes de formation
- Grille de repérage des compétences, questionnaires
- Apports méthodologiques
- Bureaux d'entretiens individuels assurant la confidentialité des échanges

MODALITÉ D'EVALUATION

- Entretiens individuels, passation de tests
- Synthèse attestant de la réalisation du bilan de compétences
- A l'issue du bilan, un entretien de suivi à 6 mois est proposé par le conseiller bilan.

MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Entretien d'information préalable, gratuit et sans engagement
- Démarrage du bilan dans le mois suivant l'entretien préalable
- Prestation individuelle de 24 heures maximum réparties sur 8 à 12 semaines
- Durée, contenu et organisation du bilan individualisés selon la situation du bénéficiaire et de la disponibilité
- Contractualisation du bilan

Pour connaître et accéder à nos sites de formations, possibilités d'hébergements et de restauration :
http://www.alaji.fr/category/sites-de-formation/

CONTACTS

03.83.58.18.28

https://www.alaji.fr/contact/

ACCESSIBLE AUX PERSONNES À MOBILITÉ REDUITE

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d' un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

TARIF

- Entre 1100 € et 1800 €
- Devis sur demande en fonction de la prise en charge et du financement (OPCO, CPF, plan de développement des compétences, auto-financement, …)

Le bilan de compétences peut être réalisé hors temps de travail, à l'initiative du salarié ou sur temps de travail, avec accord préalable de l'employeur.

DERNIÈRE MISE À JOUR

18/09/2023